

Saint Martin de Saint Maixent

BULLETIN

MUNICIPAL



Décembre 2023

www.saintmartindesaintmaixent.fr



mairiedestmartindestmaixent

Sommaire

	Mot du Maire	p 3
	Vie Municipale	p 4
	Budget Communal 2023	p 5
	Travaux	p 6
	Vie scolaire	p 7
	Jeunesse	p 8
	Vie Associative	p 9 à 14
	Un peu d'histoire	p 15
	Biodiversité	p 16
	Festivités	p 17 à 23



MAIRIE

2 rue des Écoles

79400 SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr

Tél 05-49-05-52-52

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi de 13h à 17h

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 13h à 16h30



Imprimerie Prouteau – 79303 Bressuire

Numéro de dépôt légal : 1223/01



Chers Marti-Maixentaises et Marti- Maixentais,



Un semestre vient de s'écouler depuis l'envoi du précédent bulletin. L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année pleine de réussite : qu'elle vous apporte de la joie et du bonheur ainsi que de la curiosité et des découvertes pour vous donner l'envie d'entreprendre et d'apprendre.

Un trimestre 2023 qui a rempli tous les objectifs fixés !

Les travaux de réaménagement de la voirie des rues des Scythes, Chabannais et Champminet sont à présent terminés. Après une dizaine d'années, je peux dire que le défi a enfin été relevé avec beaucoup d'énergie pour accomplir et satisfaire au mieux les habitants des rues concernées. Pour rappel, aucun emprunt n'a été effectué pour la réalisation de l'ensemble des travaux. L'inauguration s'est tenue le 16 décembre.

Les rénovations énergétiques se poursuivent, des radiateurs devenus énergivores ont été remplacés ainsi que l'éclairage de la mairie, de la salle communale de Fiol et de la partie ancienne de l'école. Toujours en alerte sur la possibilité d'équipement en énergies renouvelables concernant les bâtiments communaux, une étude indique à ce jour une impossibilité technique mais les conditions évoluent rapidement et il est espéré une faisabilité prochaine.

Vous découvrirez en feuilletant ce bulletin municipal, les nombreuses réalisations et actions de la commune et des associations. Une dynamique s'est installée, je souhaite qu'elle perdure pour le bien-être de tous. Saint Martin de Saint Maixent conserve son attractivité grâce à vous !

La vie moderne est souvent marquée par un rythme effréné de votre quotidien, elle apporte avec elle son lot de stress, alors n'oubliez-pas de vous ressourcer.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur simple, de santé et de joie partagée, pour cela, je vous donne rendez-vous pour les vœux de la municipalité le samedi 13 janvier à 11H00 à la salle communale de Fiol.

Dans cette attente, bonne lecture et à très bientôt.

Votre Maire, Angélique CAMARA



Passage de la tempête Domingos

La commune n'a pas été épargnée en ce premier week-end de novembre, avec le passage de la tempête Domingos. Merci à nos deux agents Sylvain et JérémY d'avoir répondu présents un dimanche matin pour sécuriser les abords de l'école et débayer les routes encombrées.

Les vents ont soufflé jusqu'à 136KM/heure.





Budget communal 2023

Maitrise de la consommation d'énergie = Maitrise du budget communal :

L'année 2023 a vu une augmentation très importante du coût des énergies.

Dans le bulletin de janvier 2022, la municipalité vous avait fait part de ses interrogations et des conséquences que cette inflation pourrait avoir sur le budget communal.

La facture de la consommation de **gaz** a évolué de la manière suivante :

	Montant	Consommation
2022	9 721 €	217 727 kWh
2023	30 816 €	139 851 kWh

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, une très forte diminution de la consommation de gaz à la suite d'une utilisation contrôlée a permis d'atténuer la facture de gaz malgré la très forte augmentation du prix du kWh. Une reprise des réglages des chaudières de l'école et du restaurant scolaire a été effectuée.

Concernant l'électricité :

La facture a évolué de 24 187€ pour 113 995 kWh en 2022.

à 22 515 € pour 82 049 kWh en 2023.



Le constat est identique à l'utilisation du gaz, les mesures prises ont permis de maîtriser les dépenses et la consommation.

Pour réduire la consommation électrique, des travaux ont été effectués :

- Remplacement de la commande de l'éclairage et des lampadaires du terrain de pétanque.
- Remplacement des appareils d'éclairage de la salle de Fiol ainsi que ceux de la mairie.
- Remplacement de radiateurs de chauffage dans le local social ainsi que dans un bureau de la mairie.
- Extinction de l'éclairage public pour la période de mai à octobre.
- Diminution du temps d'éclairage public pour la période hivernale.
- Pose d'une porte entre le bureau d'accueil et le couloir d'entrée de la mairie ainsi qu'au deuxième étage de la mairie.

En 2024, les efforts devront être poursuivis et des sources d'économies devront être recherchées.

Les kWh non consommés permettent de réaliser des économies.

Réfection du stade communal



A la suite de la dégradation de la pelouse du stade, l'entreprise VERTYS est intervenue pour la correction de planéité, la remise en culture et l'engazonnement du terrain de 7 000 m² pour 15 315 €



Terrain de pétanque

Dans le cadre des économies d'énergie le terrain de pétanque a été doté d'un éclairage à LED en remplacement des anciens projecteurs existants. Les projecteurs installés sont du même type que ceux du terrain de football.



Vie Scolaire

DU NOUVEAU MATÉRIEL AU GROUPE SCOLAIRE

Trois achats ont été effectués pour remplacer des matériels hors services :

- Un photocopieur pour les enseignantes,
- Un aspirateur pour le restaurant scolaire et un second pour le groupe scolaire.

Des films adhésifs anti-UV pour une classe bénéficiant du soleil toute la journée ont été apposés pour le confort des élèves et des enseignantes.

Un meuble de rangement complémentaire a été installé à la demande du personnel de la garderie.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le mardi 10 octobre 2023.

Sur 79 électeurs, 74 élèves ont voté et 5 étaient absents : 4 élèves de CM1 sont donc élus au Conseil Municipal des Jeunes. Ils rejoignent les 4 autres jeunes élus de l'année dernière qui seront leurs « tuteurs ».

Le mandat est effectif pendant deux années, une réunion est organisée par trimestre, ce qui permet de voir aboutir au bout de deux ans, leurs projets communs.

Les 4 élus :

Shana DIAGUE, Timéo BRANGER, Mathis HAY et Safi OUZAID

Déjà élus l'année dernière :

Elsa BOINOT, Nino DAUPEUX, Mathis DESBOIS et Isac MELLOUIN



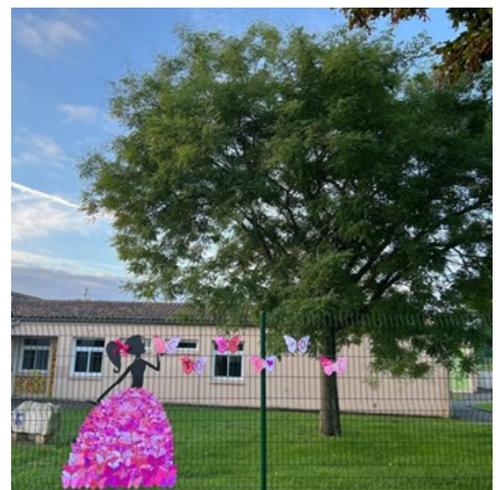
Cérémonie d'investiture du 18 octobre 2023

OCTOBRE ROSE

En soutien à Octobre Rose, les enfants et le personnel de la garderie ont créé ce support très original.

Leur créativité et leur engagement ont été félicités.

La mairie s'est associée à cette opération en fournissant le matériel.





Dispositif Argent de Poche



Dispositif Argent de Poche de 16 à 17 ans



Cette année, cinq jeunes de 16 à 17 ans ont participé au dispositif Argent de poche !

Différentes missions leur ont été proposées : organisation administratif, nettoyage des tables et chaises de la salle communale de Fiol et du désherbage.

Nous remercions les jeunes de la commune pour leurs engagements, tous volontaires !

Mais qui a dit que les jeunes ne voulaient pas travailler ?



Séléna GIRAudeau



Alexis RICHARD et Tiziano SIRVENT-ARCELLIER



Vie associative

Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Saint Martin de Saint Maixent a eu l'idée de créer un projet en inter associations,

L'ACCA de St Martin, St Martin Loisirs, L'AMAP et l'APE de l'école sont heureux de vous donner rendez-vous pour la 1ère édition de leur :

Vide Grenier et son Marché de Producteurs et Créateurs

LE DIMANCHE 5 MAI 2024

à partir de 8h00

aux abords du stade de Saint Martin de Saint Maixent.

C'est dans la joie et la bonne humeur qu'un espace restauration et buvette vous sera proposé tout au long de la journée.

Le mètre linéaire est au prix de 2 €

Le premier mètre est gratuit pour tous les enfants de l'école de Saint Martin de Saint Maixent.

Nous comptons sur vous pour que cette 1ère édition en favorise d'autres.

Pour plus d'informations : 06 84 26 26 82 ou ape.stmartindestmaixent@gmail.com

Et si vous souhaitez déjà réserver votre emplacement :





Saint Martin Loisirs

L'association Saint-Martin Loisirs a tenu son assemblée générale et propose encore en 2024 bon nombre d'activités.



Le calendrier 2024 de ces activités a été arrêté comme suit :

- Galette : vendredi 5 janvier ;
- Randonnées : 7 janvier, 4 février, 10 mars, 7 avril, 25 mai (randonnée Edmond Proust), 2 juin, 7 juillet (les chemins du Roy), 1^{er} septembre, 6 octobre, 10 novembre et 1^{er} décembre ;
- Soirées à thème : soirée crêpes - jeux de société le vendredi 16 février, soirée pierrade vendredi 15 mars, bowling vendredi 11 octobre ;
- Repas de l'association : le 21 juillet au four à pain ;
- Repas inter associations : le 25 août salle de Fiol ;
- Four à pain : 21 janvier, 18 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai (fête du pain), 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre (beaujolais), 22 décembre (pains de Noël) ;
- Voyages : Visite d'Angoulême le 12 mai, Planète sauvage le 15 septembre ;
- Activité annexe : participation au vide-grenier organisé par l'APE le 5 mai ;
- Réunion de l'activité loisirs créatifs : tous les mardis soirs des semaines paires, tous les mercredis après-midi des semaines impaires ;

A cela s'ajoute la participation de l'association à Traverse ! à l'organisation du 13 juillet et au marché de Noël. L'assemblée générale en 2024 aura lieu le 29 novembre salle de Fiol.

Comme vous pouvez le constater, les activités sont nombreuses et variées. Si vous êtes intéressés par l'une d'entre elle, ou plusieurs, n'hésitez pas, rejoignez notre association et contactez-nous au 06.42.35.83.85 ou par mail à saint.martin.loisirs.79400@gmail.com. En 2024 la cotisation reste à 10€. Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter notre site : <http://www.saint-martin-loisirs.fr>.

Les membres du bureau et tous les adhérents de l'association « Saint-Martin Loisirs » vous souhaitent leurs meilleurs vœux et une bonne année 2024.





Le Club des Cheveux d'argent

Le club des Cheveux d'Argent a été créé le 13 juillet 1977.

Si les adhérents y sont moins nombreux (54 actuellement) la convivialité et la bonne humeur y règnent sans partage lors de nos rencontres le jeudi après-midi.

Ces quelques heures partagées entre nous sont essentielles et constituent un moment de divertissement pour tous très attendu d'une semaine à l'autre.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous rencontrer salle de Fiol ou à nous contacter par téléphone.

Pour information, l'assemblée générale ordinaire a été fixée au jeudi 18 janvier 2024 à 14 heures.

Mme Geneviève AUDEBRAND





ACCA de Saint Martin de Saint Maixent



La chasse en France en 2023

Pour la saison 2022-2023, 963 571 chasseurs ont pris leur validation du permis de chasser.

Ils étaient 1,1 millions de pratiquants en 2014. Près de 42% d'entre eux ont moins de 55 ans en 2023, 27% ont moins de 45 ans. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 5% des chasseurs et sont aussi nombreux qu'en 2014.

L'effectif des chasseurs se féminise progressivement avec une augmentation de 25% du nombre de femmes en 10 ans. En effet, 3,3% des chasseurs sont des femmes en 2023, soit 31 200 contre 25 000 en 2014.

Les dépenses des chasseurs en 2022-2023 se sont élevées à 4,2 milliards d'euros. Ce chiffre prend en compte l'ensemble des dépenses réalisées en France en lien avec la chasse ; par effet de « diffusion », **la filière de la chasse française génère 3,6 milliards d'euros de richesse nationale (PIB).**

La salle de FIOLE a fait le plein pour le repas de l'ACCA du 25 novembre 2023.





AMAP de la Cerisaie



Notre association, l'**AMAP de la Cerisaie**, Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne, propose un partenariat entre des consommateurs, vous, et un maraicher, celui de l'AMAP, Matthieu SAVATTIER. Vous soutenez ainsi un petit producteur, tout en consommant des légumes frais de saison et bio chaque semaine.

La distribution des paniers de légumes est accompagnée **chaque 2^{ème} vendredi du mois** d'un petit **marché de producteurs locaux** - de 17h30 à 19h00 - place de la mairie aux beaux jours et salle de Fiol l'hiver.

Comment s'engager ?

Une adhésion annuelle de 15€ à l'association permettant d'assurer son fonctionnement.

Un engagement via un contrat annuel (avec paiement mensuel) permettant de bénéficier d'un panier de légumes frais et bio à minima 2 fois par mois et jusqu'à chaque semaine (en fonction du nombre d'adhérents).

2 types de paniers :

- 1-2 personnes : 10€
- 2-4 personnes : 15€

Chaque panier est composé de légumes variés (4-6), en fonction des saisons, des aléas...

Distribution des paniers le vendredi de 18h00 à 19h00 à la salle de Fiol.

En adhérant à l'Amap de la Cerisaie, vous faites le choix d'une consommation responsable en privilégiant les circuits courts.

Comment nous contacter ?

Pour tous renseignements :

amap.cerisaie@gmail.com

M. **Dimitri LOCHON**, président de l'association au 06.32.82.61.90

Facebook : **AMAP De La Cerisaie**



Matthieu SAVATTIER

**Maraicher
de l'AMAP de la
Cerisaie**

Matthieu est maraicher à Rouillé. Il pratique une agriculture paysanne. « Toutes mes cultures sont conduites sans pesticides, je réalise tout à la main, du semis à la récolte ».

Il travaille en collaboration sur les terres de son père depuis juin 2023, SAVATTIER BIO, installé en maraichage depuis 17 ans et maraicher de l'AMAP de Rouillé.

« Je peux ainsi cultiver sur des terres saines et fertiles, certifiées bio. »

Son objectif est de développer la vente en circuit court via l'AMAP de la Cerisaie et proposer des légumes chaque semaine.

« Je suis passionné par mon métier et j'aimerais aujourd'hui pouvoir en vivre ».





UDAF



L'UDAF, Union départementale des associations familiales, aux côtés de toutes les familles

L'UDAF est là pour vous !

Que vous soyez en couple ou non, pacsé.e ou marié.e, divorcé.e, veuf.ve, avec ou sans enfant, avec ou sans emploi, locataire ou propriétaire... A tout moment de votre vie de famille, vous pouvez faire appel à l'UDAF.

L'UDAF a pour mission de **représenter les intérêts de l'ensemble des familles** du département et de **proposer des services d'intérêts familiaux** dans les domaines de la protection juridique (tutelle, curatelle, information et soutien aux tuteurs familiaux), de la santé, de l'aide à la gestion de votre budget, du soutien à la parentalité, de la petite enfance, des violences conjugales, de l'insertion pour les personnes en situation de handicap, de l'accès à la lecture...

Tous les services sont détaillés sur notre site internet : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

Aussi, tout au long de l'année, l'UDAF organise et participe à de nombreux événements afin de sensibiliser et d'informer les familles. Tenez-vous informés en vous **abonnant gratuitement** à la newsletter mensuelle Actu Réseau : <https://udaf79.fr/newsletter/>

Contact :

Tél. : 05 49 04 76 76

E-mail : udaf@udaf79.asso.fr

Site internet : <https://udaf79.fr>

Adresse :

UDAF 79

171 avenue de Nantes

CS 18519

79025 Niort Cedex

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

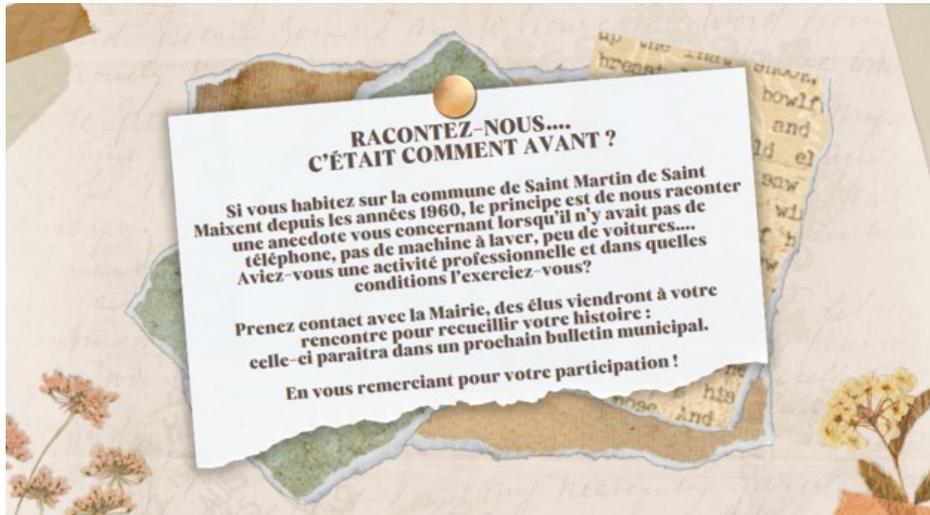
Le vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Fermé le deuxième mardi matin de chaque mois.



Un peu d'histoire ...

Racontez-nous... C'était comment avant ?



« Nous sommes arrivés dans la commune en 1968.

A ce moment là, il y avait une cabine téléphonique de laquelle on pouvait appeler le docteur, la famille... c'était un lien pour le village.

La route des 3 Versennes était un super chemin, où passaient les vaches et les landaus et les poussettes...pas de danger.... Il y avait beaucoup de mûres et de fleurs dans la haie, les enfants étaient ravis. Nous prenions le temps malgré tout.

La maison où nous logions n'avait pas d'eau chaude (la cuisinière à fuel faisait tout chauffer et sécher le linge dans la cuisine, fonction aussi de salle à manger).

Pour le boulot, il y avait le vélo au départ, ensuite ce fût le vélomoteur. Il y avait plus de contacts humains que maintenant.

(Les WC étaient dehors) !!!

Nous ne sommes plus tout jeunes, mais quelle évolution.

Les petites fermes, il n'y en a plus, les contacts humains, il faut les créer !!

Les oiseaux ne chantent plus sur les fils électriques !!!...

Il y a plus de confort mais ce n'est pas forcément mieux pour nous. Il faut toujours aller vite...mais que diable.

La retraite : enfin pouvoir penser sans contrainte à la famille quand on veut. ça ne suffit pas : rendre service autrement à d'autres personnes (bénévolat, gratuité) que de joies reçues et partagées.

Arrive ensuite la retraite de la ... retraite !!! On voudrait encore mais le corps ne suit pas forcément, la fatigue quelque fois s'installe et on peut attendre quelque fois une petite visite sans tambour, ni trompette autour d'un verre d'eau, café, tisane ou un sourire.

La vie vaut vraiment, mais nous arrêtons de courir après quoi au fait ??!! »

M. R et J



La salamandre tachetée

La commune s'est engagée en signant une convention pour la protection entre autres de la salamandre tachetée.

Dans le cadre d'une opération de protection et de mise en valeur des lavoirs qui abritent des larves de salamandres et d'autres amphibiens (tritons, grenouilles...), menacés par la disparition de leurs habitats, une réunion a eu lieu le 18 Octobre 2023 avec les 3 agents techniques et l'Adjoint au Maire Monsieur GARULT, pour échanger sur ce sujet et visiter les lavoirs ayant un potentiel pour abriter la salamandre tachetée.

Lavoirs concernés : Lavoir du Putais, Lavoir la Bonne Fontaine, Lavoir de Charchenay, Lavoir des Genêts.




**MA COMMUNE S'ENGAGE !
ENSEMBLE PRÉSERVONS
LA SALAMANDRE TACHETÉE**

Pour aider la salamandre, je peux :

- Observer le bassin depuis le bord sans déranger ses habitants
- Préserver les aménagements type rampe ou pierres lui permettant de ressortir du bassin et de s'abriter
- Utiliser l'eau raisonnablement pour ne pas créer d'assez même temporaire

Pour en savoir plus encore



Opération coordonnée par le SMC Rivières






Festivités du second semestre

Festival Traverse !

Le Jeudi 6 Juillet, la municipalité a accueilli le festival Traverse. Lors de cette soirée, les enfants des écoles de Saint-Martin-de-Saint-Maixent et de François ont restitué leur parcours contes, travaillé avec l'artiste Cilou MARTIN. L'association Kalimbé a continué de rythmer la soirée au son des percussions africaines et des danses.

Puis le public s'est détendu autour d'un apéro conte avec Alberto GARCIA SANCHEZ et ils ont terminé cette soirée au son de la guitare et des mots de Ladj DIALLO.

Des sincères remerciements à Monsieur et Madame Adam qui ont eu la gentillesse d'ouvrir leur jardin pour que ce festival des arts et de la parole puisse avoir lieu.

Merci aux agents techniques, associations et élus qui ont œuvré pour l'installation de ce beau festival.



Crédit Photos Marc Lambourg

Festivités du second semestre

Soirée du 13 juillet

Les habitants étaient heureux de se retrouver pour la traditionnelle soirée du 13 Juillet sur le stade de la commune.

Une centaine de personnes étaient présentes pour le repas et l'animation assurée par Dom'n'sons.

Ce groupe de variétés françaises a effectué une prestation musicale de qualité : le public a chanté, dansé et ri, la soirée a eu un vif succès.

La permanence de la buvette a été assurée cette année par l'association ACCA.

La soirée a été clôturée par un superbe feu d'artifice qui a enchanté petits et grands.



Cinéma en plein air, vendredi 25 août



Vous êtes de plus en plus nombreux à venir assister à cette séance de cinéma en plein air.

Environ 80 personnes se sont installées sur le stade municipal, assises confortablement sur leur chaise avec une couverture, profitant de la fraîcheur plutôt bienvenue après 4 jours de canicule !

Les rires des enfants, adolescents et adultes sont venus ponctuer le jeu d'acteurs de cette touchante comédie.

"Dans chaque vieux, il y a un jeune qui se demande ce qui s'est passé."

Terry Pratchett

Hommage à Paul VEILLON et Paul DREVIN

Le 19 août 1944, deux résistants appartenant au réseau Triangle 16 des Forces françaises de l'intérieur (FFI), Paul DREVIN et Paul VEILLON, tombaient en mission sur la voie ferrée La Rochelle-Poitiers, à proximité du pont de Ricou.



En ce deuxième jour d'Automne, le 24 septembre, la jeunesse a rendu hommage à deux Normaliens, Paul DREVIN et Paul VEILLON morts à 20 ans .

Le conseil Municipal des Jeunes est intervenu en lisant plusieurs strophes de « La Rose et le Réséda » Les élèves du collège Denfert Rochereau ont lu le témoignage de Marcel RICARD, témoin du drame. Monsieur Pairault Principal du collège, Monsieur Baudry Maire de Saint-Maixent L'Ecole et Madame Camara Maire de la commune ont marqué leur témoignage en faveur de la jeunesse, pour ne pas oublier...



Crédit photos : M LAMBOURG

Festivités du second semestre

Moments de part'âge avec nos aînés

C'est une tradition de plus de 40 ans !

Ils n'ont jamais été si nombreux ce samedi 7 octobre, plus de 75 Marti-Maixentaises et Marti-Maixentais sont venus partager un moment de convivialité et de détente.

L'animation proposée a séduit l'ensemble des convives tout comme le repas du traiteur, quelques pas de danse pour certains, d'autres ont poussé la chansonnette en compagnie des deux artistes.

Pour certains, il s'agissait de leur première participation ... D'autres ont pris plaisir à se revoir et à échanger.

Tous sont repartis avec des étoiles plein les yeux, cette journée est réussie :

Partager un moment de convivialité, créer ou recréer du lien social, en oubliant ses soucis quelques heures...



Les élu(e)s du conseil municipal ont dressé les tables et effectué le service à l'assiette, un sans-faute !



Festivités du second semestre

Cérémonie du 11 novembre

Après plus de cinq années de combats coûtant la vie à des dizaines de millions de personnes, le 11 novembre 1918 marque la fin de la guerre.



Le Conseil Municipal des Jeunes était présent, accompagné d'un détachement militaire, des portes drapeaux, d'un cadet de la défense ainsi que de la population Marti-Maixentaise.

Plusieurs lectures sont venues compléter cette fin de matinée :

- La lecture du message des Anciens Combattants ;
- La lecture des enfants de l'école Emile Naslin ;
- La lecture du message de Madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.



Un rafraîchissement offert par la municipalité a permis d'échanger avec la population.

Festivités du second semestre

Marché de Noël

Vendredi 8 Décembre, le marché de Noël a ouvert ses portes à la salle de Fiol et en extérieur, avec la présence des associations de la commune et des producteurs locaux de l'AMAP ainsi que celle du groupe scolaire. Nadine et compagnie ont rythmé cette belle soirée.

Un immense remerciement aux agents techniques, aux bénévoles et aux élu(e)s qui ont tous œuvrés pour la réussite de cette soirée ainsi qu'aux enfants qui nous ont réchauffé de leurs chants.



Crédit Photos Marc Lambourg

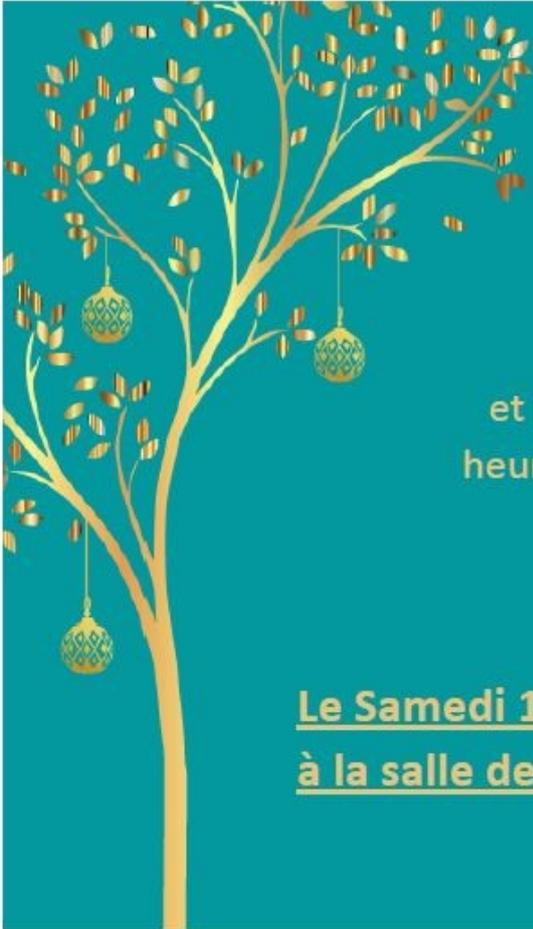
Broyage de sapins

Les habitants de la commune pourront venir déposer leur sapin de Noël sur la place de la Mairie du 02 au 13 Janvier 2024.

Un broyage sera prévu par les agents techniques et les copeaux obtenus serviront de désherbant naturel.

La Municipalité

vous souhaite une belle année 2024 !



MADAME, MONSIEUR

Madame le Maire,
et le conseil municipal seront
heureux de vous présenter leurs
meilleurs vœux.

Le Samedi 13 Janvier à 11h
à la salle de Fiol



Saint-Martin
DE SAINT-MAIXENT